

Arrêté portant nomination

**Service Formation Professionnelle et Alternance (SFPA)
Directeur adjoint – Monsieur Sylvain ESPITALIER**

La présidente,

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles D714-55 et suivants ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu les statuts du Service Formation Professionnelle et Alternance, notamment son article 10 ;
Vu l'avis du Directeur du SFPA en date du 23 octobre 2023 ;

Arrête

Article 1. Monsieur Sylvain ESPITALIER est nommé directeur adjoint du Service Formation Professionnelle et Alternance de l'université Bretagne Sud à compter du 5 février 2024.

Article 2. Il est nommé pour une durée de trois ans.

Article 3. Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Virginie DUPONT

